

PUBLIC

Salariés des structures culturelles ou de sociétés prestataires de services, agents des collectivités territoriales ou techniciens de lieux aménagés pour les représentations publiques, techniciens plateau, son et lumière.

Pré-requis :

Avoir des compétences en électricité résultant d'une pratique professionnelle.

OBJECTIFS

Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

CONTENU

Théorie :

• 1 journée de remise à niveau (base mathématique, électricité, ...)

Rappel des lois générales de l'électricité.

- Conformité des installations et du matériel électrique.
- Définition du risque électrique.
- Prévention des incendies d'origine électrique et SST.
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- Zone d'environnement électrique et domaines de tension.
- Les différents niveaux d'habilitation.
- Extraits de la NF C 18-510.

Pratique :

- Création et lecture d'un schéma électrique.
- Description et utilisation des Équipements de Protection Individuelle et Collective.
- Description et utilisation de l'outillage et des appareils de mesure.
- Réalisation d'une consignation.

Fourniture à chaque participant d'une documentation détaillée et des textes de référence.

Les documents suivants seront remis aux participants en fin de formation :

- Attestation de formation
- Titre d'habilitation
- Validation : Certificat précisant le niveau d'habilitation électrique proposé par le formateur à l'employeur (en fonction du résultat au test final : B0, BS, B1, B1V, BR, BR-H0V) complété des restrictions propres à certains niveaux d'habilitation et sous réserve de pouvoir justifier des prérequis nécessaires.

INTERVENANTS

Professionnels du spectacle, de la prévention et de la sécurité, en activité.

COÛT PÉDAGOGIQUE

Coût : nous consulter.

DURÉE

4 jours (28 heures).

Contactez-nous au 02 51 86 47 84 pour connaître les dates et lieux de nos prochaines sessions, ou pour organiser une session au sein de votre structure (intra).